



Diagnostic patrimonial du Centre-Essonne

Mennecy

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL



Conseil régional d'Île-de-France

Unité société
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs
Service patrimoines et inventaire
115, rue du bac - 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85 / www.iledefrance.fr

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL DU CENTRE-ESSONNE
Communes des cantons de Brétigny-sur-Orge,
Etréchy et Mennecy

Synthèse communale

Mennecy

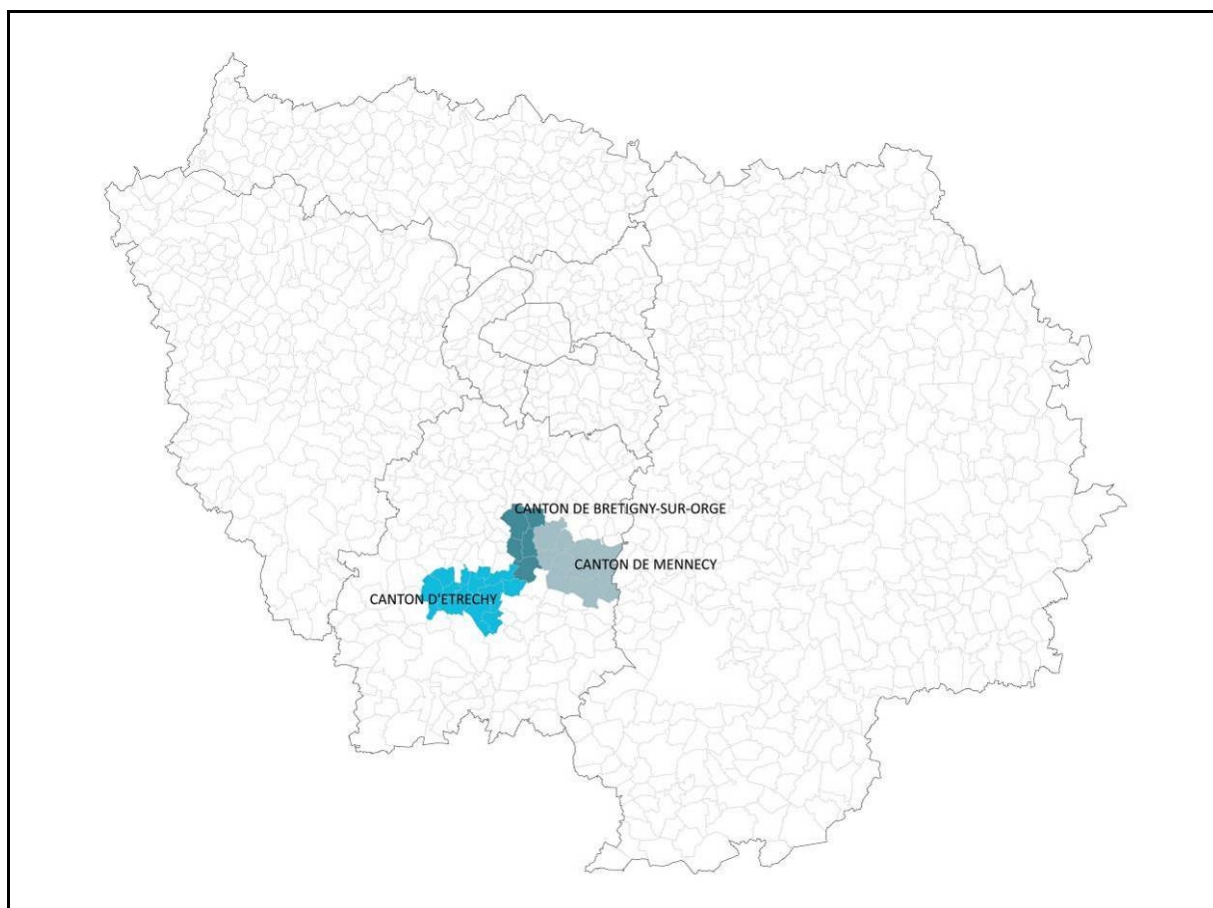
Canton de Mennecy

Etude réalisée par **Guillaume Tozer**, chargé de mission
et **Maud Marchand**, stagiaire

Sous la responsabilité scientifique de **Brigitte Blanc**, conservateur du
patrimoine, adjointe au chef de service

Avec le conseil scientifique de **Roselyne Bussière**, conservateur du patrimoine

Service Patrimoines et Inventaire
Région Île-de-France
2009



Territoire du diagnostic patrimonial dans son contexte francilien

Couverture : Eglise Saint-Pierre depuis la rue du Général Leclerc

CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

La convention signée en 2008 entre le Conseil Général de l'Essonne et le Conseil Régional d'Île-de-France prévoit d'établir un diagnostic du patrimoine culturel du territoire situé « entre Juine et Orge ».

Ce territoire est divisé en trois cantons comprenant vingt-neuf communes :

Etréchy	Mennecy	Brétigny-sur-Orge
Auvers-Saint-Georges	Auvernaux	Brétigny-sur-Orge
Bouray-sur-Juine	Ballencourt-sur-Essonne	Leudeville
Chamarande	Champcueil	Marolles-en-Hurepoix
Chauffour-lès-Etréchy	Chevannes	Le Plessis-Pâté
Etréchy	Le Coudray-Montceaux	Saint-Vrain
Janville-sur-Juine	Echarcon	
Lardy	Fontenay-le-Vicomte	
Mauchamps	Mennecy	
Souzy-la-Briche	Nainville-les-Roches	
Torfou	Ormoy	
Villeconin	Vert-le-Grand	
Villeneuve-sur-Auvers	Vert-le-Petit	

Le territoire d'étude est situé en zone périurbaine, soumis à l'influence directe de l'agglomération parisienne et susceptible d'être significativement touché par les processus enclenchés par cette proximité. La partie septentrionale du territoire est en effet largement urbanisée (Communautés d'agglomération du Val d'Orge et de Seine-Essonne) et le phénomène tend à s'étendre vers les communes rurales, situées plus au sud, dans lesquelles on assiste à une transformation significative du patrimoine rural et à une extension considérable du bâti par le lotissement d'anciens domaines et/ou de terres agricoles.

La limite chronologique choisie pour le recensement du patrimoine bâti a été fixée à la fin de la seconde Guerre mondiale (1945). Toutefois, certains édifices postérieurs à cette date, mais dont l'intérêt patrimonial est incontestable, seront intégrés au diagnostic patrimonial.

Ce diagnostic permettra de mettre en place des stratégies pour la gestion du territoire des communes, par le biais de l'amélioration des documents d'urbanisme municipaux, en prenant en compte le patrimoine et en envisageant une gestion plus raisonnée du bâti et des projets urbains.

Enfin, les études menées sur les cantons de Brétigny-sur-Orge, Etréchy et Mennecy dans le cadre du diagnostic patrimonial permettront de fonder le choix d'une aire géographique plus précise pour un inventaire topographique du patrimoine culturel. Il est en effet important de noter que la réalisation d'un diagnostic patrimonial ne saurait, en aucun cas, remplacer la conduite d'un inventaire topographique traditionnel. Faute de temps, les analyses typologiques et architecturales menées dans le cadre d'un diagnostic patrimonial sont lacunaires et bien souvent superficielles dans la mesure où le recensement est effectué, dans la grande majorité des cas, depuis le domaine public exclusivement.

METHODOLOGIE

Les communes étudiées dans le cadre du diagnostic patrimonial du Centre-Essonne ont chacune fait l'objet de la rédaction d'une synthèse communale.

Cette synthèse, réalisée sous forme de monographie, est le fruit d'une méthodologie élaborée dans le cadre du diagnostic patrimonial faisant appel à un ensemble de travaux réalisés en trois phases (pour le détail des travaux, se reporter à la synthèse générale) :

- préparation du travail de terrain (1 journée par commune)
- travail de terrain (1 journée par commune)
- rendu du travail de terrain (2 jours par commune)

D'un point de vue méthodologique, il a fallu réfléchir à la mise en place d'outils de travail novateurs, en adéquation avec le territoire étudié, avec les typologies patrimoniales mais également avec la durée, très courte, prévue pour la conduite de ce diagnostic.

C'est ainsi qu'une fiche de recensement a été élaborée, comportant seize champs destinés à relever les principales caractéristiques des édifices recensés (*cf. document p. 5*).

Les édifices recensés, comprenant aussi bien les édifices publics que l'habitat privé, sont classés par typologie (*cf. Glossaire*).

Il est important de noter que de nombreux bâtiments ruraux, constitutifs du patrimoine ordinaire* d'un territoire et donc de son identité, ont été écartés lors du recensement en raison des trop nombreuses transformations structurelles relevées (dénaturations : surélévation d'un bâtiment, construction d'extensions, percements de baies régulières et disproportionnées...).

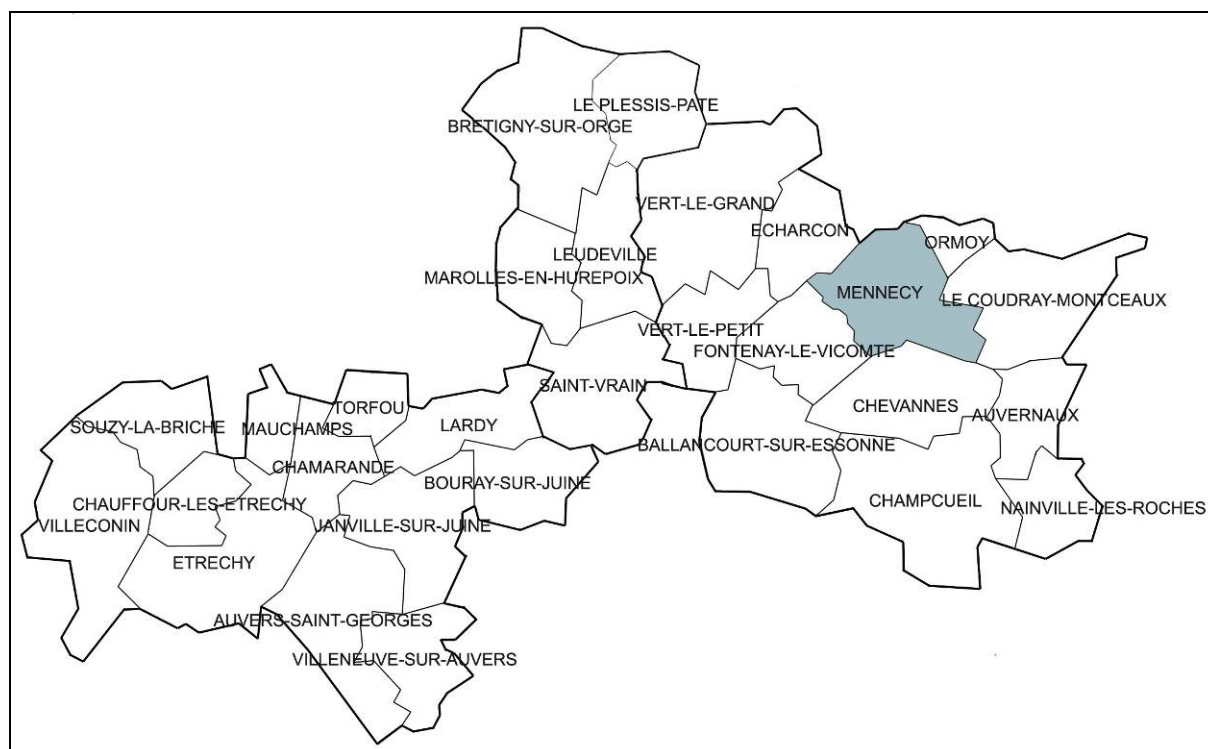
Certains outils utilisés au cours de l'étude sont inhérents à la conduite d'un inventaire topographique (report du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel) tandis que d'autres font appel à des notions relevant d'institutions extérieures à l'Inventaire général du patrimoine (type *Observatoire photographique du Paysage* qui permet de mesurer les évolutions paysagères au cours du XX^e siècle – *cf. infra*).

Une base de données, regroupant tous les éléments patrimoniaux recensés sur le terrain, a également été élaborée. Les informations issues de cette base de données permettent d'avoir une idée précise des typologies architecturales et de l'état du bâti patrimonial sur le territoire de chaque commune.

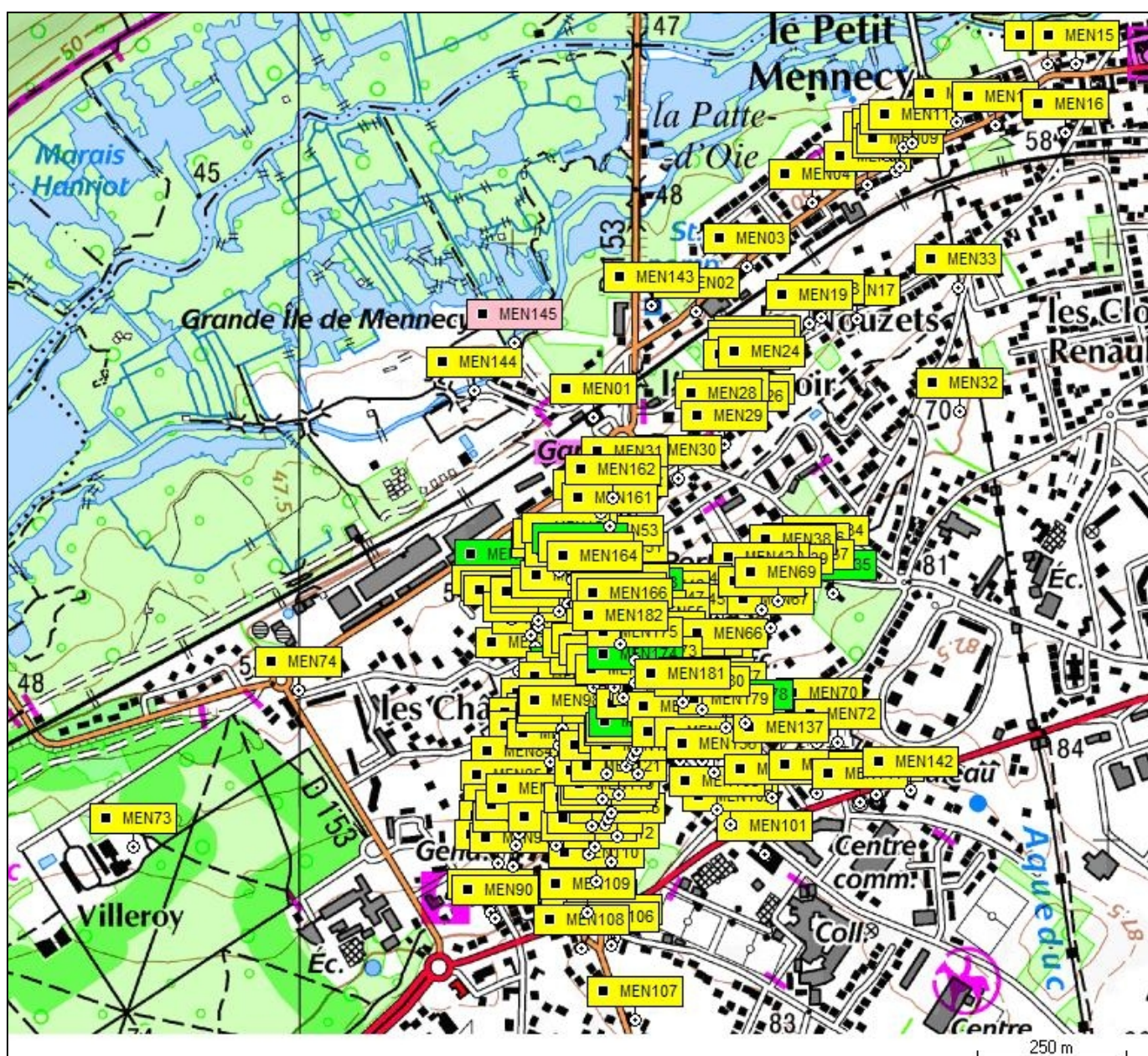
Enfin, un SIG (Système d'Information Géographique), réalisé à partir de la carte IGN au 1/25000, permet d'avoir une bonne lisibilité de la concentration du bâti foncier à caractère patrimonial dans chaque commune. Hiérarchisés par degré d'intérêt, les éléments patrimoniaux recensés sont intégrés à ce SIG à l'aide d'un code couleur (jaune pour « intéressant », vert pour « remarquable », rouge pour « exceptionnel »).

ADRESSE:				N° Fiche:	
				Référence cadastrale:	
Datation:	Antécadastre	19ème siècle	1ère moitié 20ème siècle	Date portée	Signature:
Implantation:	village / bourg	hameau / lieu-dit	isolé	Pré-inventaire	OUI NON
TYPLOGIE					
cour commune	pavillon	mairie	église	maison de bourg	petit patrimoine vernaculaire:
ferme	villa	mairie / école	château	maison à boutique	
maison rurale	maison de notable	école	moulin	puits	autre:
maison de vigneron	immeuble	gare	monument aux morts		
MATERIAUX DE COUVERTURE					
tuiles mécaniques		tuiles plates	ardoises		autre:
PARTIES CONSTITUANTES			MATERIAUX GROS-ŒUVRE		
communs	colombier	puits	meulière	moellons	pierre de taille briques
four	autre:		calcaire	autre:	
SECOND-ŒUVRE ET DECOR					
modénature	chaînage d'angle	ferronnerie	aisselier	disparu	autre:
céramique	rocaillage	balcon	devanture de boutique	néant	
INTERET					
architectural		morphologique		urbain	pittoresque historique
Transformations de surface		DEGRE			
OUI	NON	inaccessible intéressant remarquable		exceptionnel	
PHOTOS, REMARQUES ET TEMOIGNAGES EVENTUELS:					

COMMUNE		CANTON		
MENNECY (13 588 Hab.)		BRETIGNY-SUR-ORGE	ETRECHY	MENNECY
NOMBRE D'EDIFICES RECENSES : 182 + 1 ouvrage d'art intercommunal (OUDART02)				
NOMBRE D'EDIFICES DENATURES : 116				
EDIFICES PAR DEGRE D'INTERET				
exceptionnel	remarquables (8)	intéressants (174)	inaccessible	
TYPOLOGIES PATRIMONIALES DOMINANTES				
pavillons (36)	villas (35)	maisons de bourg (25)	fermes (20)	maisons de notable (13)
PARTICULARITES PAYSAGERES				
Vallée de l'Essonne	Parc de Villeroy	Village Levitt	Voies ferrées	
DOCUMENT D'URBANISME				
PLU	POS	SCOT du Val d'Essonne		



Localisation de la commune par rapport au territoire d'étude du diagnostic patrimonial



Diagnostic patrimonial 2009

MENNECEY

ELEMENTS BATIS REPERES ET DEGRES
D'INTERET PATRIMONIAL
(Extrait du SIG)

Légende

- ABC01 Patrimoine bâti exceptionnel
- ABC02 Patrimoine bâti remarquable
- ABC03 Patrimoine bâti intéressant
- ABC04 Patrimoine bâti inaccessible

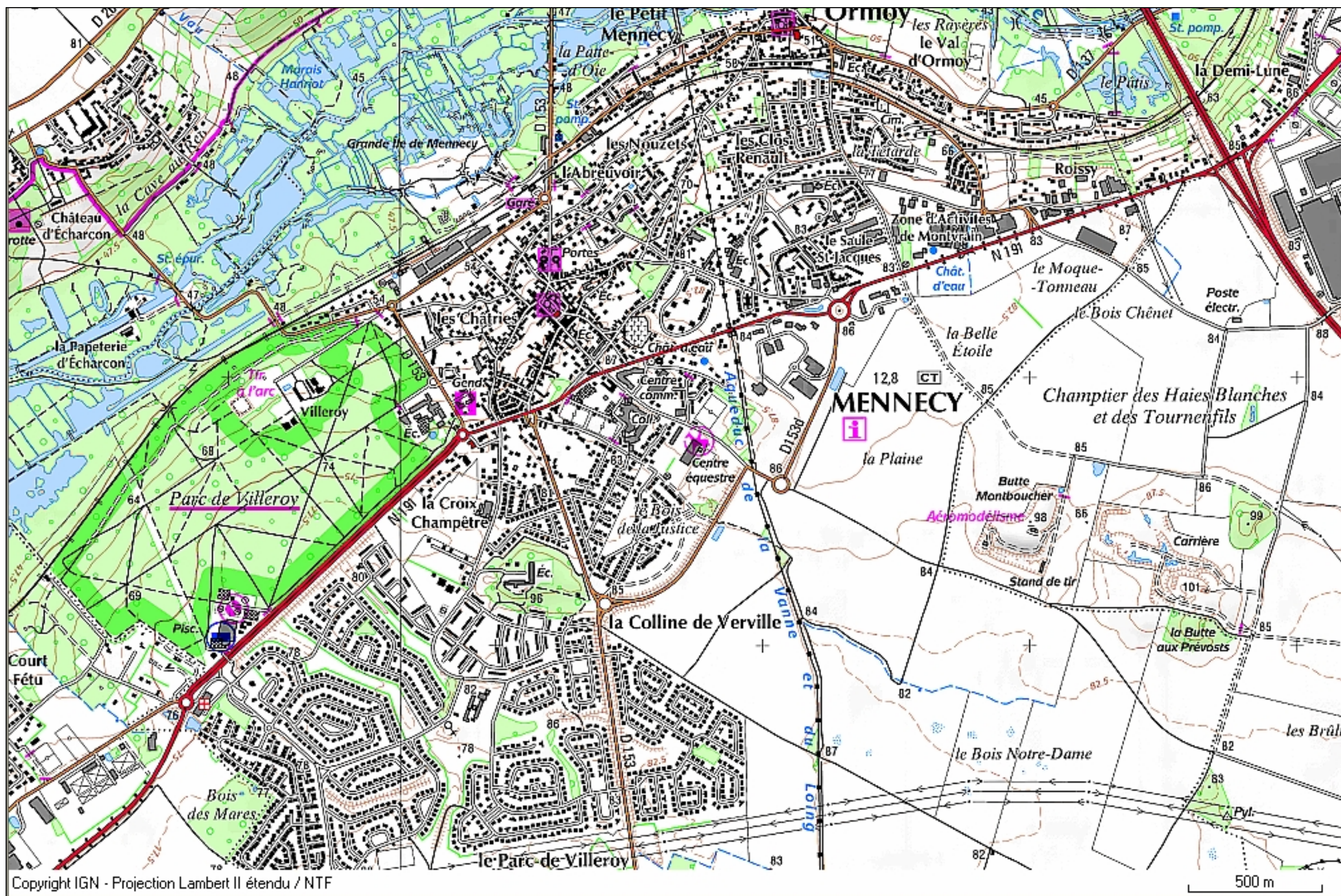
ELEMENTS BATIS RECENSES SUR LA COMMUNE DE MENNECY :

La commune comporte cent-quatre-vingt-deux éléments recensés dont :

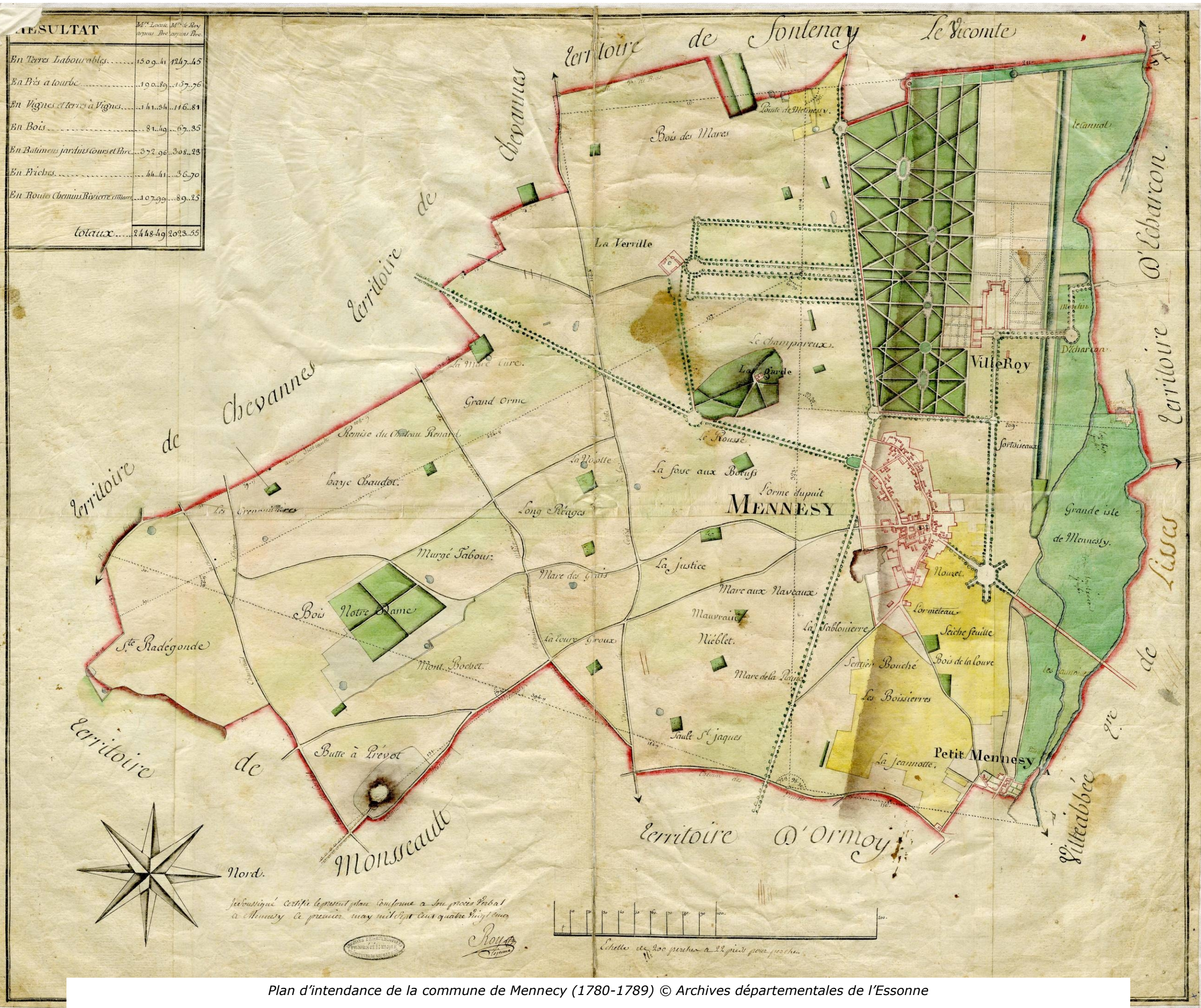
- Aucun édifice exceptionnel
- 8 édifices remarquables (MEN35 et MEN48 : maisons de notable ; MEN77 et MEN127 : maisons de bourg ; MEN146 et MEN159 : villas ; MEN174 : église Saint-Pierre ; MEN178 : pavillon)
- 174 édifices intéressants

Les édifices recensés se répartissent de la manière suivante :

- 36 pavillons (MEN03, MEN05-09, MEN13, MEN17-28, MEN31, MEN33, MEN52, MEN75-76, MEN98, MEN103, MEN108-109, MEN137, MEN142, MEN152, MEN154-156, MEN158, MEN178)
- 35 villas (MEN10-12, MEN15, MEN29-30, MEN32, MEN34, MEN36-37, MEN40, MEN43-44, MEN46, MEN67-68, MEN84, MEN89-90, MEN105-106, MEN113, MEN136, MEN138, MEN144, MEN146-147, MEN150-151, MEN153, MEN157, MEN159, MEN161, MEN177, MEN180)
- 25 maisons de bourg (MEN39, MEN47, MEN56, MEN58, MEN61, MEN69, MEN77-78, MEN81, MEN97, MEN99, MEN114, MEN118-119, MEN121-122, MEN124-128, MEN166-168, MEN176)
- 20 fermes (MEN16, MEN38, MEN42, MEN54, MEN64, MEN79-80, MEN82-83, MEN88, MEN93, MEN101-102, MEN107, MEN110, MEN115, MEN134-135, MEN139, MEN164)
- 13 maisons de notable (MEN14, MEN35, MEN45, MEN48-49, MEN53, MEN63, MEN94, MEN100, MEN111-112, MEN123, MEN170)
- 7 maisons rurales (MEN66, MEN85, MEN87, MEN92, MEN95, MEN179, MEN181)
- 7 maisons à boutique (MEN50, MEN57, MEN60, MEN169, MEN171-172, MEN182)
- 7 immeubles (MEN41, MEN129-132, MEN165, MEN173)
- 6 autres (MEN65, MEN74, MEN117, MEN145, MEN162-163)
- 3 cours communes (MEN91, MEN116, MEN120)
- 2 maisons jumelles (MEN148-149)
- 2 croix (MEN104)
- 1 presbytère (MEN175)
- 1 église (MEN174)
- 1 gendarmerie (MEN160)
- 1 lavoir (MEN143)
- 1 château d'eau (MEN141)
- 1 réservoir (MEN140)
- 1 auberge (MEN71, MEN133)
- 1 pavillon de l'empereur (MEN109)
- 1 puits (MEN96)
- 1 fontaine (MEN86)
- 1 château (MEN73)
- 1 sépulture (MEN72)
- 1 monument aux morts (MEN70)
- 1 grange (MEN62)
- 1 maison d'artisan (MEN55)
- 1 porte (MEN51)
- 1 ancien bâtiment administratif de la manufacture d'alun (MEN04)
- 1 entrepôt (MEN02)
- 1 gare (MEN01)



Carte IGN de la commune de Mennecey extraite du logiciel CartoExplorer3



I – LE VILLAGE, DU CADASTRE NAPOLEONIEN A NOS JOURS

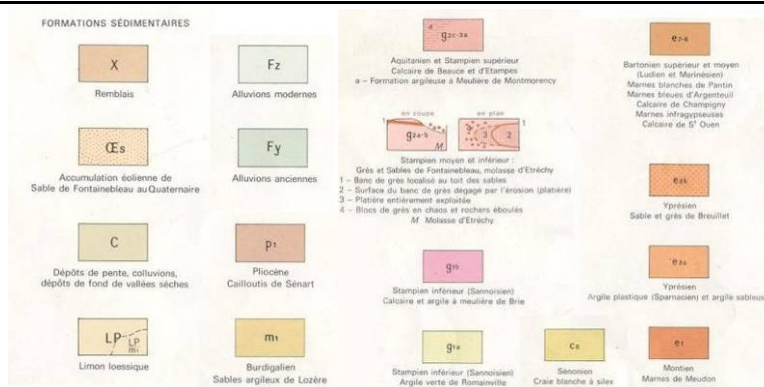
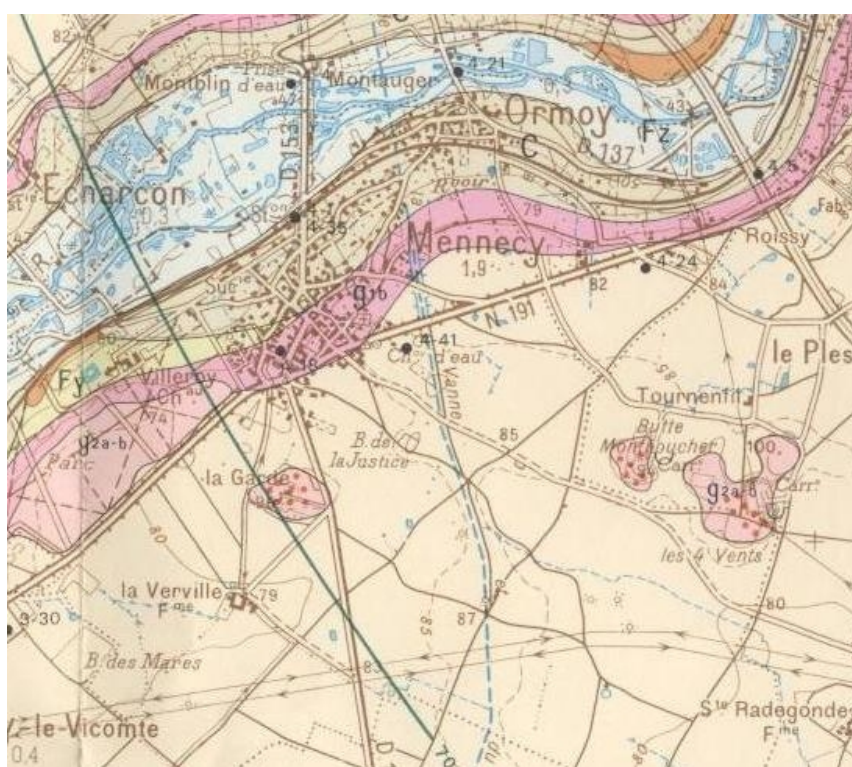
Mennecey est un village de fond de vallée dont l'altitude varie entre 42 et 97 mètres.

D'un point de vue géologique, la commune de Mennecy est située à terminaison Sud-Est du Plateau de Brie.

Le plateau est recouvert d'un manteau sablo-argilo-calcaire à la base duquel on observe un cailloutis de meulière.

Les coteaux sont constitués de calcaire et d'argile à meulière de Brie ainsi que de grès dégagé par l'érosion au niveau du Parc de Villeroy. Le fond de la vallée est constitué de colluvions et d'alluvions.

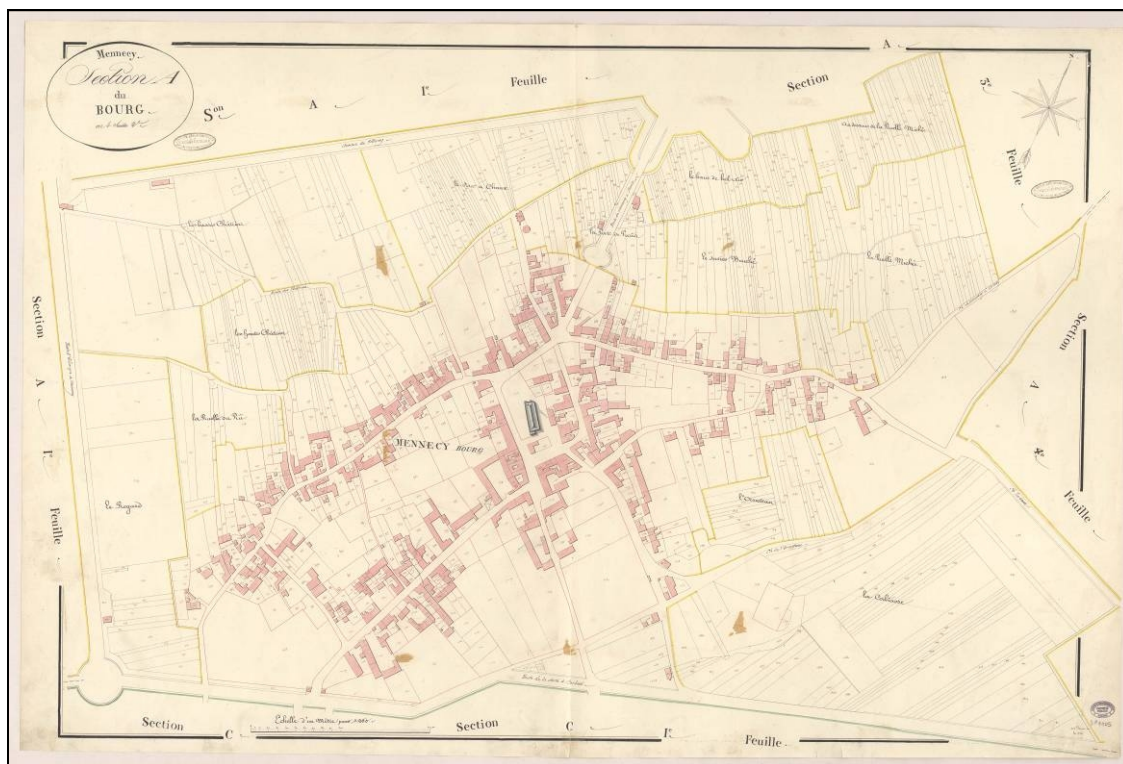
La composition géologique du sous-sol explique l'emploi récurrent de meulière et de grès comme matériaux de construction dans les édifices menneçois.



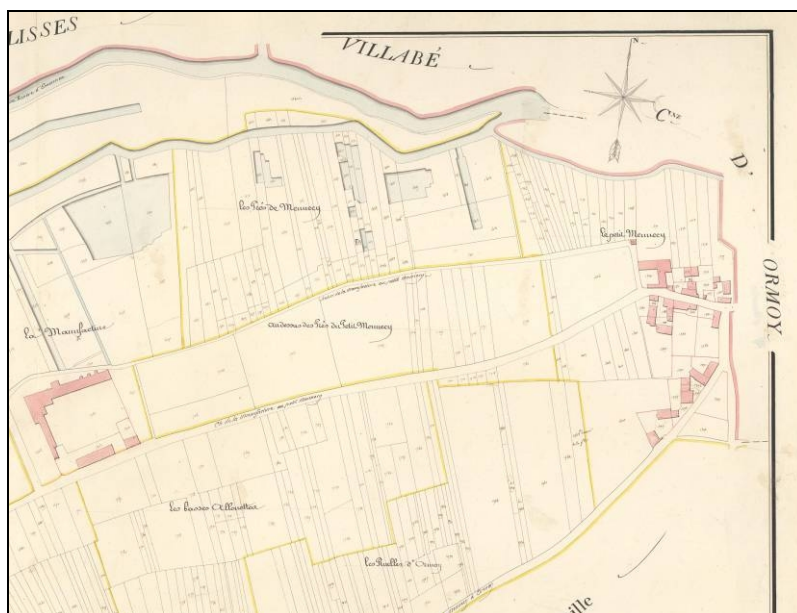
Extrait de la carte géologique au 1/50000 Etampes XXIII-16 © I.G.N.

A - LE CADASTRE NAPOLEONNIEN

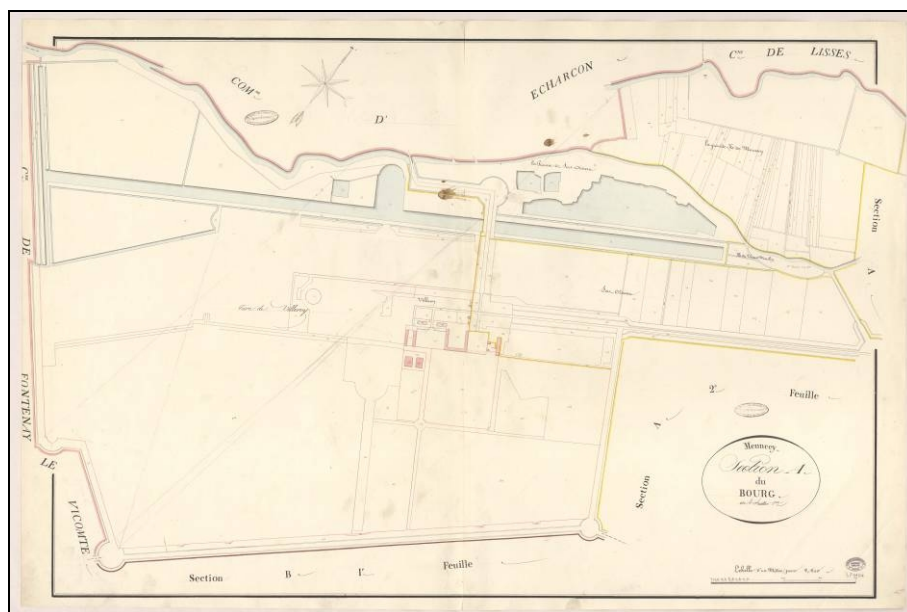
La commune de Mennecy comptait 1 244 habitants en 1831. Les bâtiments étaient principalement concentrés le long des actuelles rue de Milly, rue de la Fontaine, rue de l'Ormeteau, rue de la Sablière, rue de Bel-Air et rue du Général Pierre. Les maisons de bourg, les fermes et les maisons de notable constituaient alors la majeure partie des constructions.



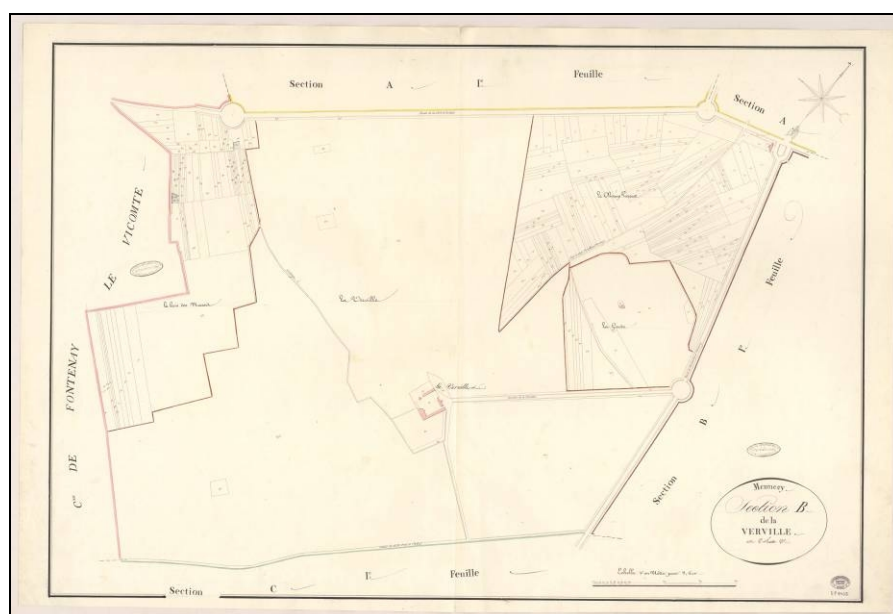
Section A, 2^{ème} feuille du cadastre napoléonien (1823) sur laquelle on distingue les constructions du centre-bourg © A.D. 91.



Extrait de la section A, 3^{ème} feuille du cadastre napoléonien (1823) sur lequel on distingue les bâtiments de l'ancienne manufacture d'alun, situés à proximité du hameau du Petit Mennecy et de la commune d'Ormay © A.D. 91.



Section A, 1^{ère} feuille sur laquelle on distingue le château de Villeroy (MEN73) © A.D. 91.



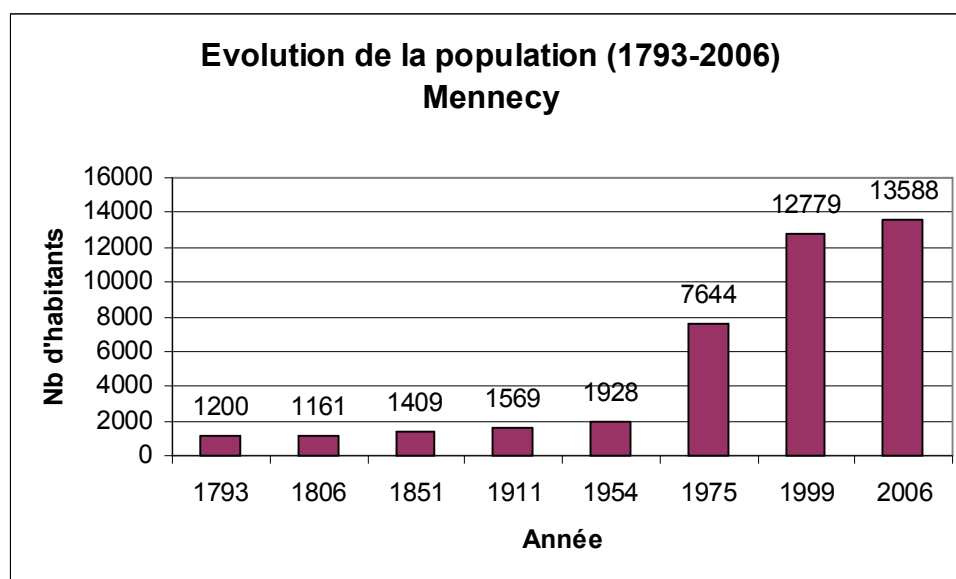
Section B, 2^{ème} feuille sur laquelle on distingue les terres de la ferme de la Verville, aujourd'hui disparue. Le village Levitt fut créé à cet emplacement au cours des années 1970 © A.D. 91.

Sur les centre-quat-vingt-deux édifices recensés au cours de notre étude, soixante-seize sont, en partie ou dans leur intégralité, antérieurs au cadastre napoléonien (quatorze maisons de bourg, quatorze fermes, onze maisons de notable, six maisons à boutique, cinq maisons rurales, cinq villas, cinq immeubles, trois cours communes, un puits, une auberge, une grange, une porte, une maison d'artisan, un ancien bâtiment administratif de manufacture d'alun, un château, le pavillon de l'empereur, le presbytère, l'église et trois autres). Ces différents édifices ont subi des transformations, mais leur typologie, hormis pour celles des trois « autres » (MEN65, MEN74 et MEN117) est encore lisible.

B – FACTEURS D'ÉVOLUTION SPATIALE, MORPHOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE DE LA COMMUNE

1 – Evolution démographique : un accroissement considérable de la population au cours de la seconde moitié du 20^e siècle

D'un point de vue démographique, la commune de Mennecy a connu une évolution relativement stable entre le recensement de 1793 et celui de 1954. Au cours de cette période, la population a augmenté d'environ 62%. L'essor démographique est ensuite très important : entre 1954 et 1975, la population quadruple. Par la suite, entre 1975 et 1999, le nombre d'habitants augmente de 60%.



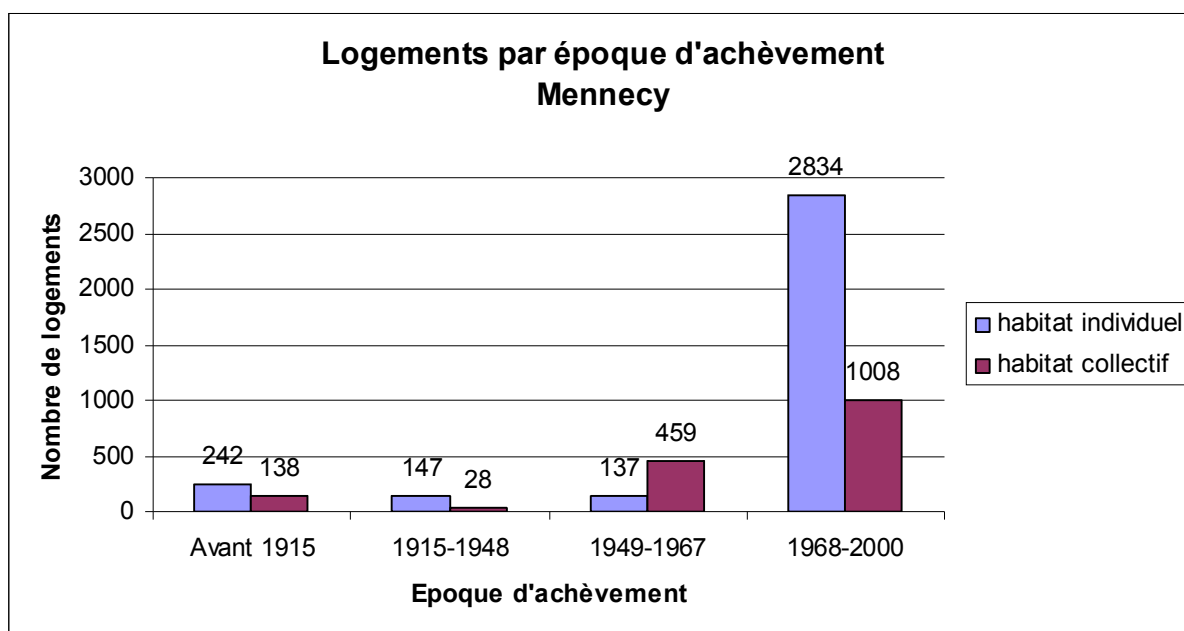
En l'espace d'un demi-siècle, entre les recensements de 1954 et de 2006, la population mennecoise est multipliée par sept.

2 – Une politique d'urbanisation tournée vers le lotissement pavillonnaire groupé et l'habitat collectif

La commune de Mennecy s'étend sur 1 119 hectares. L'espace urbain construit représente 34% du territoire communal (*cf. SCOT*), soit environ 375 hectares.

En 2000, le nombre de logements construits sur le territoire de Mennecy s'élevait à 4 993, dont 4 438 construits depuis 1949. La part des logements collectifs est importante dans la mesure où elle correspond à plus de 32,7% du total des logements construits sur le territoire communal.

La majorité des permis de construire a été accordée dans le cadre de lotissements pavillonnaires groupés.

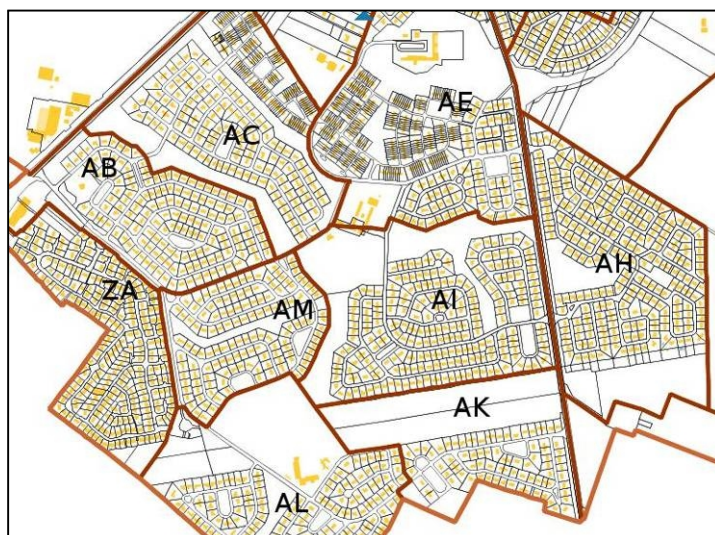


La programmation logements à l'horizon 2016 du SCOT de la Communauté de Communes du Val d'Essonne prévoit la construction de plus de 500 logements sur le territoire communal.

3 – La forme actuelle du village : un étalement urbain caractérisé par la création d'un lotissement pavillonnaire de près de 200 hectares au cours des années 1970.

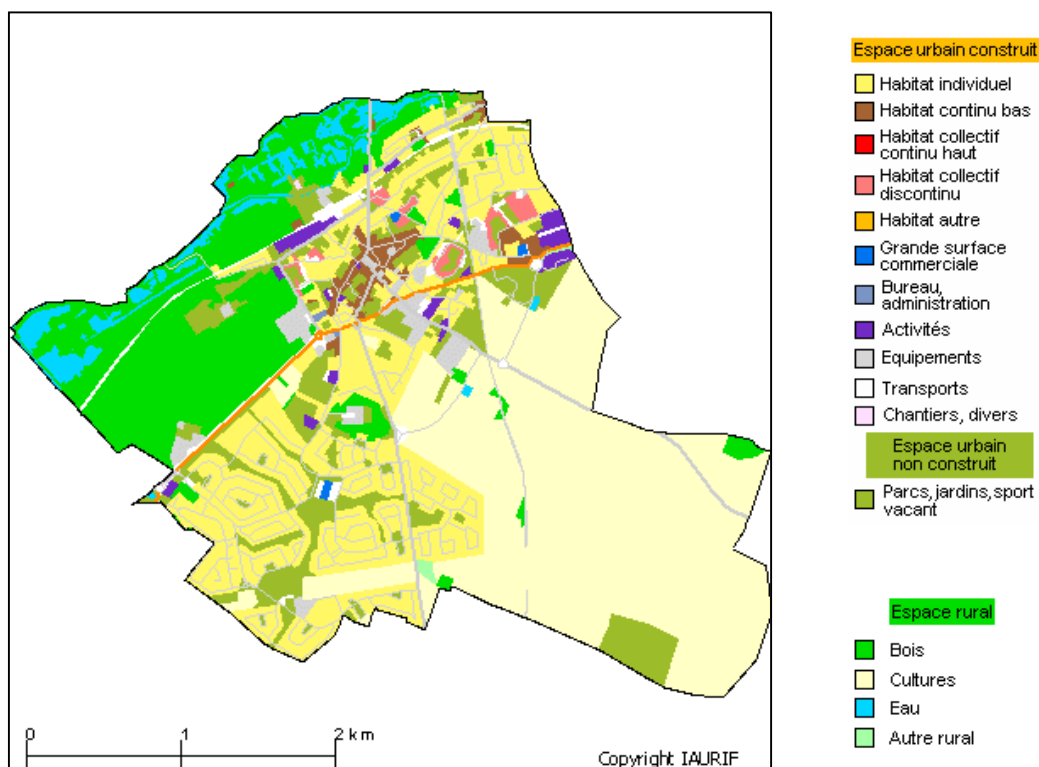
Le nord de la commune est marqué par la vallée de l'Essonne qui constitue une zone humide remarquable classée au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS des marais de la basse vallée de l'Essonne). Cet espace protégé, ainsi que le parc du château de Villeroy, représentent une importante enclave boisée qui constitue une barrière à l'étalement urbain.

Les pavillons de la première moitié du XX^e siècle furent principalement construits entre le centre-bourg historique et la ligne de chemin de fer de Paris à Montargis via Corbeil : rue du Petit Mennecy, rue Canoville et rue de la République.



Par la suite, les terres agricoles du sud-ouest de la commune furent privilégiées. Ainsi, le lotissement Levitt (1670 pavillons) fut construit sur les terres de l'ancienne ferme de la Verville.

Extrait du cadastre rénové sur lequel on distingue les différentes sections cadastrales du lotissement Levitt © 2007 Ministère du Budget, des comptes publics et de la fonction publique



Mode d'occupation du sol (1999) extrait du SCOT de la CC du Val d'Essonne

Le centre-bourg historique de Mennecey, malgré les dénaturations relevées sur une partie des bâtiments, a conservé sa physionomie d'origine. Certains alignements de maisons constituent des fronts bâtis remarquables (alignements de maisons « ante-cadastrés » de la rue de la Fontaine).

Enfin, les murs de clôture en pierre délimitant l'ancien parcellaire ont été conservés. En revanche, les parcelles des anciennes propriétés (jardins, potager...) ont été loties et les murs sont aujourd'hui percés à intervalles réguliers afin de réaliser un accès sur rue pour chaque nouvelle construction.



Rue de la Fontaine



Villas de la fin du XIX^e siècle et maisons « ante-cadastrés » de la rue de Bel Air : malgré l'impression générale qui se dégage de la photographie, de nombreux bâtiments sont aujourd'hui dénaturés.



Murs de clôture de la rue Périchon



Lotissement de l'avenue du Bois Chapet. Une partie des anciens murs de clôture en pierre a été conservée. En arrière-plan la maison de notable recensée MEN35.

Le document ci-après réalisé en superposant la carte IGN de 1961 (Cartothèque de l'I.G.N.) sur celle de 2005 permet d'avoir une bonne lisibilité de l'extension récente du bâti sur la commune de Mennecey.

Page suivante : Evolution des emprises foncières entre 1961 et 2005

Légende :



Limites communales



Axes principaux



Axes secondaires

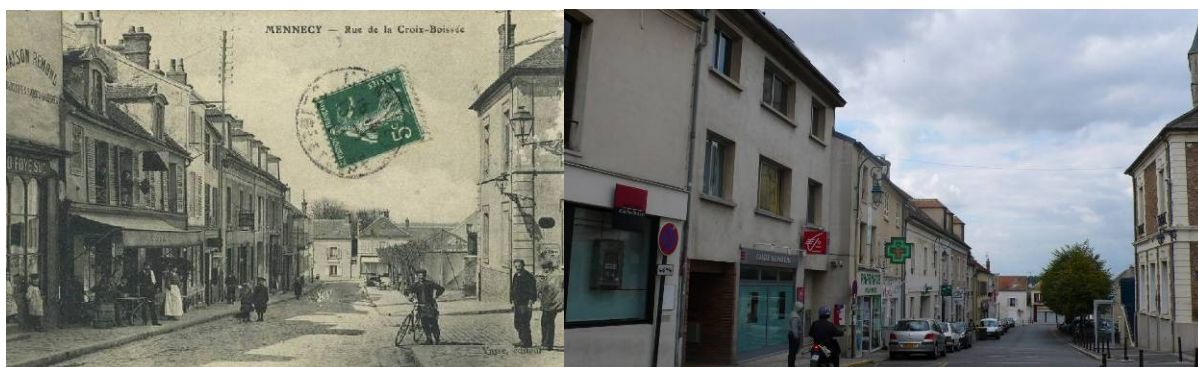


Emprises foncières sur le territoire de la commune dans les années 1970, d'après les cartes IGN contenues dans les dossiers de pré-inventaire

Cartes copyright IGN 1970-2005

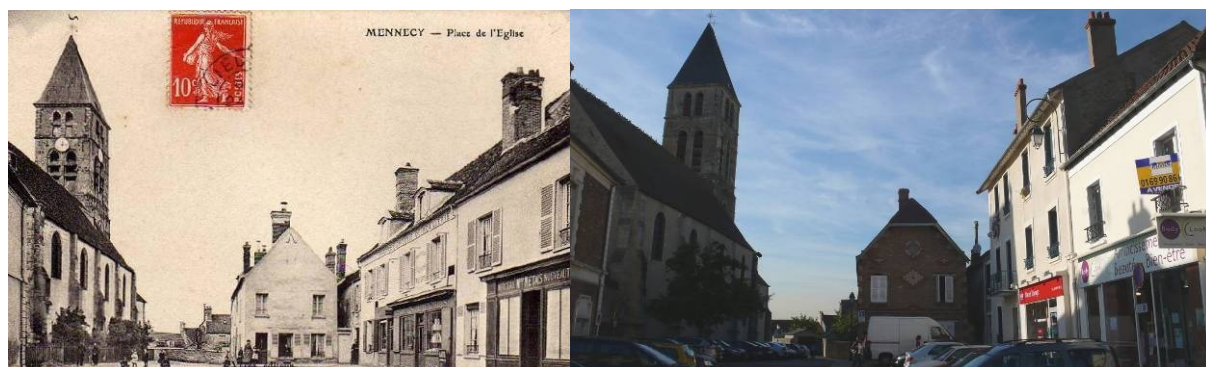
4 – Evolution des paysages au cours du XX^e siècle

L'étude de la dynamique des paysages, grâce à la mise en parallèle de photographies prises à différentes époques, permet d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformation des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause afin d'orienter favorablement l'évolution des paysages (*Observatoire Photographique du Paysage*). L'utilisation de cet outil à l'échelle communale permet d'avoir une bonne idée de l'évolution urbaine et paysagère.



Carte postale, datée du début du XX^e siècle, de la rue de la Croix Boissée et photographie du même point de vue prise au cours du mois de septembre 2009.

La mise en parallèle des deux documents précédents permet de constater que les maisons de bourg et les maisons à boutique qui bordent la rue de la Croix Boissée ont subi de nombreuses transformations au cours du XX^e siècle. La maison à boutique, possédant deux lucarnes sur versant de toiture, située au premier plan à gauche de la carte postale a disparu. Elle a été remplacée par un petit immeuble d'habitation à deux étages carrés. Le grand bâtiment à cinq lucarnes sur versant de toiture n'en possède plus que trois. De plus, le bâtiment a subi des transformations structurelles majeures et un important immeuble d'habitation a été construit dans la cour. A droite, se trouve la mairie, dont la souche de cheminée a disparu. Les façades en meulière rocaillée étaient autrefois recouvertes d'enduit.



Carte postale, datée du début du XX^e siècle, de la place de l'Eglise et photographie du même point de vue prise au cours du mois de septembre 2009.

Les bâtiments bordant la place de l'Eglise ont été modifiés au cours du XX^e siècle. Les devantures de boutique en bois ont disparu. L'ancienne maison à boutique à deux lucarnes sur versant de toiture a laissé place à un immeuble d'habitation de deux étages carrés dont la construction semble dater de la

première moitié du XX^e siècle (bandeaux lissés, garde-corps en fonte et balcon à ossature métallique). Le pignon du bâtiment « ante-cadastre » situé au centre des deux documents a également été transformé : l'enduit a disparu, un oculus a été percé, des linteaux métalliques placés au-dessus des baies, une modénature de briques bichromes ajoutée ainsi qu'une demi-croupe réunissant les deux pans de la toiture. Ce type de décor et de transformations laisse penser que le bâtiment fut transformé au cours des années 1920.



Carte postale, datée du début du XX^e siècle, de l'ancien carrefour de la Forge (actuellement rue de l'Arcade) et photographie du même point de vue prise au cours du mois de septembre 2009.

Les bâtiments bordant l'ancienne place du Marché aux grains ont également évolué au cours du XX^e siècle. Les bandeaux-enseignes de l'ancien restaurant de la Belle Etoile ont disparu. Le second niveau de l'ancienne auberge, qui semble avoir été élevé à l'aide de briques, a été détruit afin de retrouver une certaine cohérence architecturale.

A gauche de la carte postale, l'extension accolée à la maison à boutique et qui abritait auparavant une pâtisserie a été détruite. Le bandeau-enseigne de la maison à boutique a disparu ainsi qu'une partie de la modénature de plâtre : bandeaux lissés et bandeau horizontal.



Carte postale, datée du début du XX^e siècle, de la rue du Four à chaux depuis la rue du Général Pierre et photographie du même point de vue prise au cours du mois de septembre 2009.

La mise en parallèle des deux photographies précédentes permet de constater que les bâtiments de la rue du Four à chaux et de la cour des Bécons ont conservé leur physionomie générale. La forme singulière du pignon du bâtiment situé au centre des deux documents est toujours la même. Le bandeau-enseigne a cependant disparu et a été remplacé par une devanture d'agence immobilière. A gauche, l'immeuble d'habitation à deux étages carrés est toujours

en place et a conservé sa corniche. A droite, la maison à boutique à l'angle de la rue des Bécons et de la rue du Général Leclerc a également conservé ses caractéristiques architecturales de façade au cours du XX^e siècle.



Carte postale, datée du début du XX^e siècle, de la rue des Châttries et photographie du même point de vue prise au cours du mois de septembre 2009.

Enfin, la mise en parallèle des deux prises de vue de la rue des Châttries permet de constater que les terrains situés entre la rue de la Fontaine, dont on distingue les habitations en arrière-plan, et l'entrée du parc du château de Villeroy ont tous été construits au cours du XX^e siècle. La plupart de ces constructions furent mises en chantier au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, à l'image de l'ensemble d'immeubles HLM des Hautes-Châttries construit en 1960.

En revanche, la petite construction datant du XIX^e siècle et située à l'emplacement d'une toit-abri plus ancien (MEN74) est toujours en place et a conservé sa tourelle d'escalier. A l'heure actuelle, le bâtiment semble être inoccupé et son état sanitaire laisse peu de doute quant à son devenir.

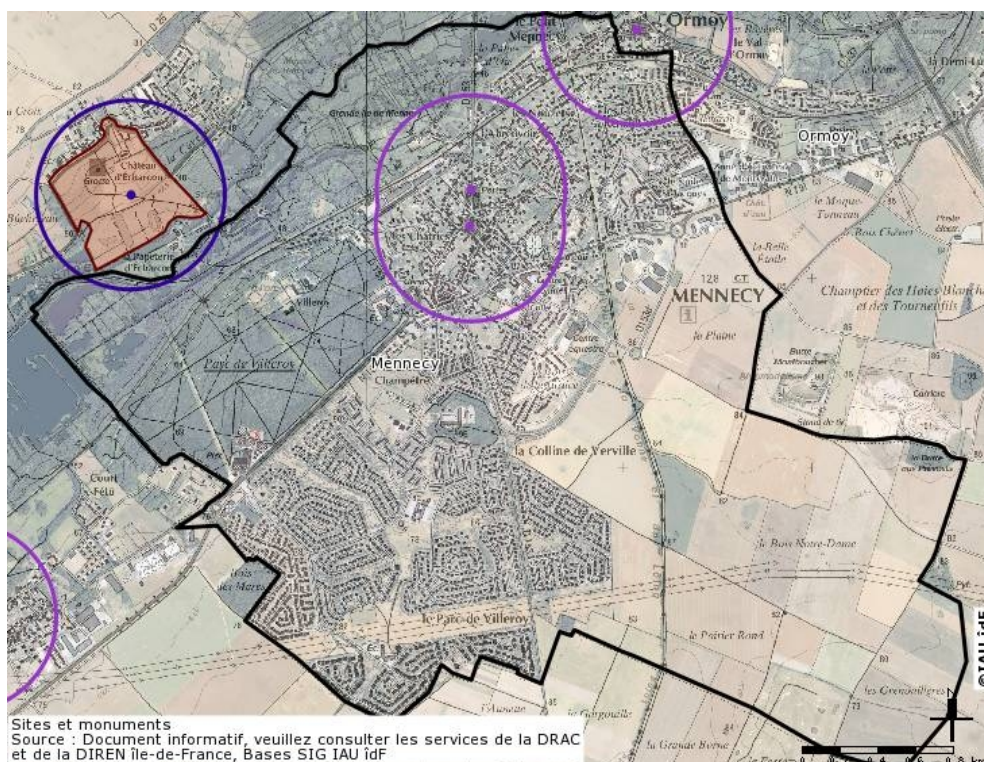
II – CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

A - MONUMENTS HISTORIQUES ET SERVITUDES

La commune de Mennecy compte deux édifices inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH) :

- L'église Saint-Pierre (ISMH 1926)
- L'ancienne porte de Paris (ISMH1948)

Le territoire communal est également soumis au périmètre de protection de l'église Saint-Jacques d'Ormoy (ISMH1926) et à celui du nymphée du parc du château d'Echarcon (CMH1976).



B - Familles architecturales dominantes dans la commune

Récapitulatif du patrimoine recensé à Mennecy :

	Inaccessible	Intéressant	Remarquable	Exceptionnel	Total
Habitat					
Pavillon		35	1		36
Villas		33	2		35
Maisons de bourg		23	2		25
Fermes		20			20
Maisons de notable		11	2		13
Maisons rurales		7			7
Maisons à boutique		7			7
Immeubles		7			7
Cours communes		3			3
Maisons jumelles		2			2
Château		1			1
Autres		6			6
Autre					
Croix		2			2
Presbytère		1			1
Eglise			1		1
Gendarmerie		1			1
Lavoir		1			1
Château d'eau		1			1
Réservoir		1			1
Auberge		1			1
Pavillon de l'empereur		1			1
Puits		1			1
Fontaine		1			1
Sépulture		1			1
Monument aux morts		1			1
Grange		1			1
Maison d'artisan		1			1
Porte		1			1
Ancien bâtiment administratif de manufacture		1			1
Entrepôt		1			1
Gare		1			1
Total		174	8		182

La faible proportion d'édifices « ante-cadastrés » recensés (soixante-seize sur cent-quatre-vingt-deux) s'explique par l'importance du nombre de pavillons et de villas de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle. L'établissement d'une gare de voyageurs en 1864 eut en effet de fortes conséquences sur l'urbanisation de la commune.

A la fin du XIX^e siècle, la commune comptait plusieurs industries qui ont également participé à la dynamique urbaine du territoire : une fabrique de sucre (Rabier, Tirolin et C^{ie}), une huilerie, une fabrique de fleurs artificielles et un chantier de meules à moulin (Carrey et C^{ie}). La papeterie d'Echarcon fut également un vecteur de la dynamique urbaine de la commune dans la mesure où elle employait soixante à quatre-vingt ouvriers, presque tous menneçois¹.

¹ Monographie de l'Instituteur, p. 5.

Les matériaux de construction les plus employés sur le territoire communal sont la meulière, le calcaire et le grès. Ce dernier matériau se retrouve le plus souvent sous forme de blocs grossièrement équarris dans les chaînages d'angle des bâtiments ruraux. On note également une forte proportion de bâtiments dont les façades sont recouvertes d'enduit (cent-quatre sur les cent-quatre-vingt-deux bâtiments recensés).

L'église Saint-Pierre (MEN174) dont la construction remonte au XIII^e siècle comporte deux nefs d'égale hauteur. Le clocher qui forme façade est de plan quadrangulaire et est percé de fenêtres ogivales garnies d'abat-son.



La gare, construite en 1864, présente un plan relativement simple : coiffé d'un toit à deux pans, le corps central du bâtiment est composé de trois travées et d'un étage carré surmonté d'un étage de combles aménagé (baies dans le mur pignon). Une aile latérale de plain-pied est accolée au corps central.



MEN01

La mairie (MEN59) fut établie en 1854 au-dessus de l'ancienne Halle aux blés. Elle a fait l'objet de nombreuses transformations au cours du XX^e siècle. Si la suppression de la lucarne et l'aménagement des combles sont sans aucun doute des transformations récentes, la décision de supprimer les arcades date du 19 avril 1913².



² Mennecey et son histoire N°56, juin 1998, p. 6.

L'ancien bâtiment de la gendarmerie nationale fut construit en 1905. Composé de cinq travées et d'un étage carré, il est coiffé d'un toit en bâtière et présente une modénature de plâtre imitant, au rez-de-chaussée, une maçonnerie en pierre de taille.



MEN160 (4, rue de la République)

Enfin, l'ancienne porte de Paris (MEN51) construite en 1775 marquait l'entrée du village tandis que les pavillons de la rue de Milly, appelés pavillons de l'empereur (MEN109), en indiquaient l'extrémité.



MEN51



MEN109

- Pavillons* : 36 édifices recensés
Remarquable : 1 (MEN178)



La façade antérieure de MEN178 (17, rue de la Sablière) est située sur le mur gouttereau. Ce bâtiment a conservé l'ensemble de ses éléments de modénature : tuiles de rive, épis de faîtage, crête de faîte, décor de briques, linteaux métalliques associés à un décor de briques bi-chromes et ferronnerie.

Les pavillons menneçois recensés sont principalement situés dans la rue du Petit Mennecy (MEN03, MEN05-09, MEN13), la rue Canoville (MEN17 à MEN28) et la rue de la République (MEN152, MEN154-156, MEN158).

Les pavillons sont majoritairement construits en meulière. Certains d'entre eux font également appel à la pierre calcaire pour la réalisation de la maçonnerie. D'autres ont leurs façades recouvertes d'enduit.

La façade antérieure des pavillons menneçois est généralement placée sur le pignon. Les toits à demi-croupe ne sont pas rares dans la commune.



MEN20 (27, rue Canoville) est une construction de style néo-régional dont la façade antérieure est située sur le mur gouttereau.



MEN22 (23, rue Canoville) constitue l'exemple type d'habitat individuel qui s'est développé dans les années 1920 : pavillon dont la façade antérieure est située sur le pignon et dont les murs sont recouverts d'enduit (les bandeaux lissés encadrant les baies sont les seuls éléments de décor).



MEN23 (21, rue Canoville) est un pavillon standard auquel quelques améliorations ont été apportées : toit à demi-croupe et décor de briques.



MEN33 (43, rue Jean Jaurès) est un modèle pavillonnaire standard auquel des colombages de style néo-régional et un toit à demi-croupe ont été ajoutés.



MEN27 (7, rue Canoville) est construit selon le même plan que MEN178. Ce pavillon présente également un décor de briques.



MEN158 (16, rue de la République) est construit selon un plan en « L ». Les encadrements de baies et les chaînes d'angle sont soulignés par des bandeaux lissés.

- Villas* : 35 édifices recensés
Remarquables : 2 (MEN146 et MEN159)

Sur les trente-cinq villas recensées, quatre sont antérieures au cadastre napoléonien, dix-huit ont été construites au cours du XIX^e siècle et treize au cours de la première moitié du XX^e siècle.

Elles sont majoritairement construites en pierre meulière et présentent généralement un plan rectangulaire.



MEN146 (10, rue Périchon) semble avoir été construite à la fin du XIX^e siècle. Elle possède trois travées, un étage carré et un étage de combles aménagé (lucarne sur versant de toiture). Elle est coiffée d'un toit en pavillon recouvert d'ardoises. La modénature est composée d'un décor de plâtre (encadrement des baies et chaînes d'angle) ainsi que par un décor de briques bichromes au niveau des allèges, de la corniche et de la lucarne.



MEN149 (13, rue de la République) fut également construite à la fin du XIX^e siècle. La modénature est moins soignée que celle relevée sur les murs de MEN146. Elle présente cependant le même type de plan et son état d'origine semble avoir été conservé.



MEN44 (15, rue de Bel Air) est un bâtiment « ante-cadastre » sur les murs duquel un décor de plâtre a été ajouté postérieurement.



MEN30 (8, rue Canoville) est la seule villa signée recensée à Mennecy. Ce bâtiment de style néo-régional fut construit par L. Barbier, architecte à Paris.



MEN138 est une imposante villa construite à la fin du XIX^e siècle au 50, boulevard du Général de Gaulle. Elle est composée d'un corps central et de deux ailes symétriques. La modénature se limite à la présence de bandeaux lissés.

- Maisons de bourg* : 25 édifices recensés

Remarquables : 2 (MEN77 et MEN127)

Sur les vingt-cinq maisons de bourg recensées, treize sont « ante-cadastrées ». Les douze dernières furent construites tout au long du XIX^e siècle. Les maisons de bourg « ante-cadastrées » sont principalement situées dans la rue de la Fontaine tandis que celles construites au cours du XIX^e siècle se retrouvent majoritairement dans la rue de Milly.

Les maisons de bourg de la rue de la Fontaine ont presque toutes conservé leur enduit.



MEN77 (6, rue de la Fontaine) est une maison de bourg construite en 1870 à l'emplacement d'un bâtiment « ante-cadastre ». Les remarquables éléments de modénature ont été conservés.



MEN127 (4 bis, rue de Milly) fut construite au XIX^e siècle. La maçonnerie en meulière rocaillée laisse penser que les façades étaient à pierre vue dès l'origine. Les encadrements de baies et les chaînes d'angles sont en revanche soulignés par des bandeaux lissés. La modénature de plâtre est également composée d'un bandeau horizontal et d'une corniche moulurée. Des carreaux de faïence sont placés au-dessus des baies du premier étage.



MEN176 (3, rue de la Sablière) est une maison de bourg « ante-cadastre » composée de cinq travées et d'un étage carré surmonté d'un étage de combles aménagés. Cette maison de bourg possède également deux lucarnes à fronton mouluré.

- Fermes* : 20 édifices recensés

Sur les fermes recensées, quatorze sont, en partie ou dans leur intégralité, antérieures au cadastre napoléonien. Les fermes « ante-cadastrées » furent majoritairement construites dans la rue de la Fontaine.

D'une façon générale, les fermes menneçoises sont situées dans le centre-bourg historique ou à proximité immédiate. La seule grande ferme à cour fermée isolée sur le plateau (ferme de la Verville) a laissé place au lotissement Levitt.

Les murs sont constitués de moellons de meulière et de calcaire, renforcés par des chaînes d'angle en blocs de grès grossièrement équarris.



MEN54 (2 bis, rue du Puits Massé) est une ancienne ferme « ante-cadastre » qui possède une imposante porte charretière associée à une porte piétonne.



MEN80 (24, rue de la Fontaine) est « ante-cadastre ». Elle possède une porte charretière dont le cintrage est constitué de blocs taillés. La façade du bâtiment sur rue est traitée en maison de bourg (encadrement des baies souligné par des bandeaux lissés, chaînage d'angle en plâtre et corniche).



MEN110 (31, rue de Milly) est une ferme « ante-cadastre » qui était autrefois rattachée à la maison de notable attenante, appelée l'Etape. Le bâtiment agricole possède une porte charretière précédée d'un porche dans lequel un pigeonnier a été aménagé. Cet ensemble agricole abrite aujourd'hui une partie des services municipaux de la commune.



MEN134 (4, rue de l'Arcade) est une ferme « ante-cadastre » dont le logis à un étage carré surmonté d'un étage de combles aménagés possède un chaînage d'angle de grès très régulier. Le bâtiment fut repris au XIX^e siècle comme en témoigne la présence de briques dans l'encadrement des baies.



MEN135 (9, rue de l'Arcade) fait face à MEN134. Les bâtiments de cette ferme furent construits au XIX^e siècle, à l'emplacement de bâtiments plus anciens. Elle possède toujours son ancienne charreterie à structure porteuse en bois ainsi qu'une porte charretière précédée d'un porche permettant d'accéder à une grange dont les murs sont soutenus par des contreforts.

- Maisons de notable* : 13 édifices recensés

Remarquables : 2 (MEN35 et MEN48)

Sur les treize maisons de notable recensées, onze sont, en partie ou dans leur intégralité, antérieures au cadastre napoléonien. Les façades des maisons sont pratiquement toutes recouvertes d'enduit. Elles sont réparties sur l'ensemble du centre-bourg historique.



MEN35 (28, rue de Bel Air) : le bâtiment actuel date du XVIII^e siècle. Le corps central est composé de quatre travées et d'un étage carré surmonté d'un étage de combles aménagés. La modénature de plâtre est soignée.



MEN48 (2, rue du Général Leclerc) est une maison « ante-cadastre » qui fut remaniée à plusieurs reprises comme en témoigne l'enchevêtrement des styles architecturaux. Le corps central en pavillon est coiffé d'un belvédère. Les murs sont ornés d'une modénature de plâtre. L'aile latérale est plus sobre : les encadrements de baies et les chaînes d'angle sont soulignés par des bandeaux lissés. Enfin, l'annexe sur la rue du Général Leclerc est un bâtiment modeste dont les murs ont été récemment enduit au ciment.



MEN100 (2, rue de la Fontaine) est une imposante maison de notable « ante-cadastre » qui a conservé une grande partie de sa parcelle. Aligné sur la rue, le bâtiment est pourvu d'une sobre modénature (bandeaux lissés et corniche) et certaines baies sont dotées de vitraux.

- Immeubles* : 7 édifices recensés

Sur les sept immeubles recensés, cinq sont « ante-cadastres ». Quatre d'entre eux furent construits autour de la place de la Mairie.



MEN130 (4, place de la Mairie) est un immeuble « ante-cadastre » à deux étages carrés. Avec MEN129 et MEN131, ils forment un front bâti intéressant qu'il conviendrait de préserver. Il serait en effet dommage que le type de restauration constaté sur la façade du bâtiment de gauche ne s'applique aux deux autres immeubles.

- Maisons à boutique* : 7 édifices recensés

Les maisons à boutique menneçoises ont toutes été construites avant l'établissement du cadastre napoléonien. Les murs des maisons sont recouverts d'enduit.



MEN57 (7, rue du Puits Massé) possède toujours sa devanture de boutique caractéristique d'une ancienne boucherie : la façade est close par des grilles afin de permettre une ventilation constante et une meilleure conservation de la viande.



MEN60 (1, rue de la Sablière) possède toujours sa lucarne engagée, dont la poulie a disparu, caractéristique des boulangeries.



MEN169 (1, rue du Général Pierre) : la lucarne engagée caractéristique des boulangeries est également toujours en place. La façade sur rue possède une belle modénature de plâtre (corniche, bandeaux lissés et bandeau horizontal).



MEN182 (11, rue du Général Pierre) : il convient de saluer la restauration récente de cette maison à boutique qui a permis de conserver la devanture en bois.

Enfin, la commune de Mennecy compte également une ancienne manufacture de porcelaine dont les annexes (MEN55) étaient situées au 3, rue du Puits Massé. La manufacture s'installa au 1, rue du Puits Massé entre 1748 et 1777 mais il ne reste malheureusement pas de traces visibles de cette activité dans la cour de cette maison construite en 1693 et qui semble avoir été remanié à plusieurs reprises³.



MEN55

L'histoire industrielle de la commune est également marquée par l'ancienne manufacture d'alun de la rue du Petit Mennecy. A l'heure actuelle, seul l'ancien bâtiment administratif a été conservé. Il se trouve désormais au centre du lotissement du Clos des Anglais.



MEN04

³ DUCHON, N., *Mennecy Coup de cœur*, pp. 52-53.

Château de Villeroy.

Il ne reste aujourd'hui plus que des ruines du château de Villeroy (MEN73) qui fut démantelé au début du XIX^e siècle. En revanche, les communs sont toujours en place et abritent désormais un espace culturel et une école de musique. Le parc du château comporte également une fontaine, un ancien réservoir d'eau et des caves.



MEN73 : vestiges de l'ancien château



MEN73 : partie des anciens communs



MEN73 : fontaine



MEN73 : voûte des anciens réservoirs d'eau

C – Etat général du patrimoine

Mennecy est riche d'un point de vue patrimonial. Cette commune possède des éléments patrimoniaux remarquables auxquels il convient de prêter la plus grande attention en raison de leur fragilité qui tient à leur appartenance à la famille du patrimoine ordinaire.

En effet, le patrimoine ordinaire qui, par définition, évolue au gré des modes et de ses occupants, a souffert de nombreuses dénaturations. Au cours du recensement, nous avons relevé cent-seize bâtiments dénaturés. Toutes les typologies sont concernées par cette tendance.



Bâtiment rural dénaturé situé au 72, rue du Petit Mennecy. Le bâtiment a été surélevé et des lucarnes passantes ont été ajoutées.



Ancien ensemble de bâtiments pour le négoce d'un marchand de vins en gros aujourd'hui dénaturé (7, rue de l'Arcade). Les bâtiments accueillent aujourd'hui les services de la police municipale.

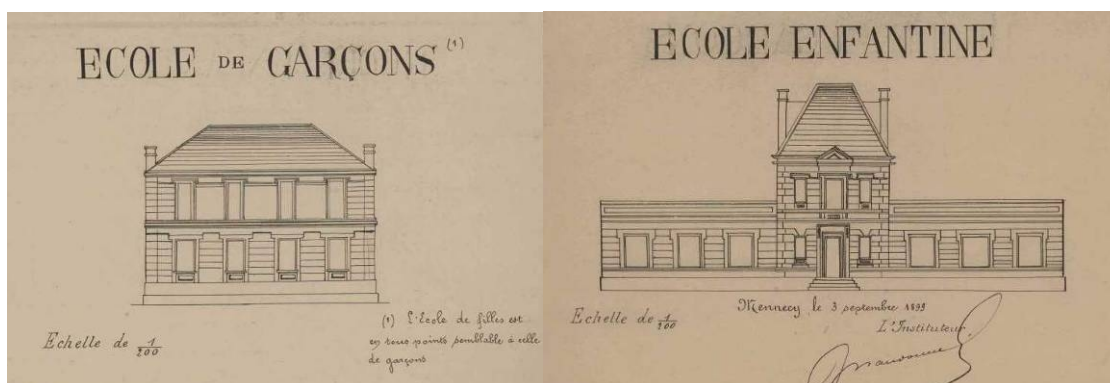


Cour commune « ante-cadastre » dénaturée au 5 rue de Bel-Air.

Enfin, le patrimoine industriel et les édifices publics ne sont pas épargnés par les dénaturations à l'image du sort réservé aux bâtiments de l'ancienne sucrerie et à l'école communale.



Bâtiments dénaturés de l'ancienne sucrerie située au 12, avenue Darblay



Elévations du pavillon abritant l'école de garçons et du corps central abritant l'école enfantine, in Monographie de l'Instituteur, p. 27-28.



Photographie de l'école de Mennecy prise au cours du mois de septembre 2009 : l'ensemble des éléments de modénature a disparu. Les souches de cheminée ont été détruites, les murs de clôture en pierre remplacés par des grilles.

GLOSSAIRE

- **cour commune** : forme spatiale d'organisation communautaire comprenant plusieurs maisons mitoyennes qui abritaient les paysans, ou manouvriers, louant leurs bras aux grands fermiers tout en exploitant pour eux de petits lopins et notamment de la vigne. La cour commune comprend fréquemment un puits.
- **ferme** :
 - ferme à cour fermée : implantée dans les villages ou isolée en plein champ, la ferme à cour fermée comprend plusieurs bâtiments, logis et annexes, disposés de manière à former les côtés d'un espace central fermé. Le contraste est fort entre les murs extérieurs, aveugles ou percés de rares ouvertures, et la cour intérieure dans laquelle s'ouvrent porche, auvents, clapiers, portes et fenêtres. La ferme à cour fermée possède, lorsqu'elle est implantée en plein champ, certaines caractéristiques défensives (ouvertures type meurtrières, murs, douves...). En dehors de la vaste cour centrale, on peut trouver un ou plusieurs jardins entourés de hauts murs de pierre ainsi que des vergers. Les bâtiments sont souvent homogènes, résultat d'une implantation ancienne.
La ferme à cour fermée se distingue par la présence d'éléments architecturaux forts : porte charretière monumentale, douves, pédiluve, abreuvoir, cour pavée et pigeonnier ou colombier selon les cas.
 - petite ferme : il existe également des fermes de plus petite dimension comprenant plusieurs bâtiments, logis et annexes agricoles, autour d'un espace central fermé, mais qui ne possèdent pas les éléments architecturaux cités précédemment.
- **immeuble** : édifice divisé lors de la construction en appartements pour plusieurs particuliers.
- **maison à boutique** : la maison à boutique est une maison de bourg possédant un espace dédié au commerce.
- **maison de bourg** : bâtiment, le plus souvent à un étage carré, aligné sur la rue et mitoyen sur les deux côtés. Une maison de bourg occupe la totalité de la largeur de la parcelle qu'elle occupe. On trouve généralement des cours et/ou des jardins à l'arrière des maisons. Les maisons de bourg, lorsqu'elles forment un front bâti continu en centre-bourg, sont un élément constitutif du paysage urbain.
- **maison de notable** : vaste demeure, comprenant cinq travées et au minimum un étage carré, située, la plupart du temps, au milieu d'une grande parcelle. La maison de notable possède généralement un décor soigné (modénature, ferronnerie, céramique...).
- **maison rurale** : la maison rurale se définit comme un bâtiment de taille modeste dont le rez-de-chaussée est réservé à l'habitation tandis que les combles et, lorsqu'ils existent, les bâtiments annexes sont destinés aux activités agricoles. En fonction de la distribution et de l'implantation des bâtiments, on peut distinguer trois grandes variantes au sein de cette typologie :

- maison rurale constituée d'un bâtiment unique abritant le logis au rez-de-chaussée et les activités agricoles dans les combles (maison-bloc à terre).
- maison rurale dont les annexes agricoles sont situées dans le prolongement du logis.
- maison rurale dont le logis et les annexes agricoles sont indépendants. Les bâtiments secondaires, destinées à abriter des animaux ou des outils, sont alors placés en héberge, libérant ainsi une cour centrale.

Lorsqu'une maison rurale comporte des bâtiments annexes, elle se distingue de la ferme au niveau de la taille et de l'importance des annexes. La typologie maison rurale concerne donc les unités dans lesquelles les annexes agricoles sont moins importantes que le logis.

- **modénature** : ensemble des éléments d'ornements (moulure, corniche, décor de briques...) relevés sur un bâtiment.
- **moulin** : édifice comportant des installations techniques permettant de broyer, piler, pulvériser, battre ou presser des matières premières ou des produits. La force motrice est transformée en mouvement actionnant les machines.
- **pavillon** : habitat privé généralement composé d'un étage de combles aménagé et de moins de trois travées. Le pavillon correspond à une forme d'habitat dont la diffusion s'est largement développée à partir du 1^{er} quart du XX^e siècle.
- **patrimoine ordinaire** : ensemble des constructions, habitées et/ou liées à la collectivité, formant l'essentiel du bâti des villes et bourgs et qui forgent le paysage et l'identité d'un territoire. Cette notion comprend donc l'habitat privé mais également le patrimoine vernaculaire.
- **patrimoine vernaculaire** : ensemble des constructions ayant eu, dans le passé, un usage dans la vie de tous les jours (puits, lavoirs, fontaines, croix de chemin, bornes historiques...).
- **pédiluve** : mare possédant un accès en pente douce, située à proximité d'une ferme, et servant à faire boire les bêtes ou à les rafraîchir (notamment les sabots). Un pédiluve peut être délimité par des murs de maçonnerie et ses abords sont parfois couverts de pavés pour éviter la boue.
- **villa** : la villa, dont le développement est lié à celui de la villégiature, est située en milieu de parcelle et se distingue de la maison de notable par sa taille. Elle dispose d'un étage carré et comprend trois travées. La villa possède généralement un décor soigné (modénature, ferronnerie, céramique...).

